



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 1 JUILLET 2024**

Effectif statuaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory WARY

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2024-41 DU 01-07

OCCUPATION DU DOIME PUBLIC

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il faudrait réexaminer la délibération n° DCM2024-27 du 6 mai dernier, suite au rendez-vous effectué et d'éléments nouveaux reçus.

Monsieur le Maire cite les éléments nouveaux, la propriétaire de la maison a déjà acheté son bardage, elle a fait le nécessaire pour que l'artisan le reprenne, mais le fournisseur de ce dernier ne peut pas le reprendre.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de revenir sur la délibération DCM2024-27 du 6 mai dernier et d'accepter la pose du bardage.

Après un vote à main levée, le conseil municipal accepte de revenir sur la délibération DCM2024-27 du 6 mai dernier et d'accepter la pose du bardage.

POUR : 16

CONTRE : 1

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Secrétaire de Séance

Grégory WARY

Etriché, le 4 juillet 2024

Le Maire

David LAGLEYZE

